

– Cycle de conférences –

# Les grands combats judiciaires de la santé au travail



30 sept.  
2021

13h30 – 16h45

en visioconférence



ACTE I :

## LES VERRIERS DE GIVORS



Responsable scientifique : **Inès Meftah**



# Les grands combats judiciaires de la santé au travail

## ACTE I : LES VERRIERS DE GIVORS

Conférence en distanciel

 Jeudi 30 septembre 2021 – 13h30-16h45

Ayant mobilisé plusieurs corps de règles allant du droit du travail, au droit de la sécurité sociale, en passant par le droit pénal et le droit de l'environnement, le combat judiciaire des verriers de Givors est significatif à bien des égards. Expliquer sa genèse, ses étapes et les perspectives qu'il trace pour les salariés au-delà de cette affaire à tiroirs est en soi un défi. Le relever implique de s'aventurer aux confins du droit, de l'histoire et de la sociologie pour y croiser des acteurs judiciaires, étatiques, médicaux. Ces voies permettront de saisir les ressorts de la santé au travail.

### 13h30. Mot d'accueil et présentation introductive

Inès MEFTAH, Maître de conférences à l'Université de Strasbourg, Institut du travail.

### 13h45. Genèse et histoire des verriers

Laurent GONON, Docteur en gestion, Coordinateur « maladies professionnelles ». Association des anciens verriers de Givors.

### 14h15. Risques professionnels et atteintes à l'environnement

Isabelle VACARIE, Professeur Émérite à l'Université de Paris-Nanterre, IRERP.

### 14h45. Qui a tué les verriers de Givors ?

Pascal MARICHALAR, Chercheur à l'IRIS, CNRS.

### 15h15. Les actions en justice des verriers

Nadine MELIN, Avocat à la Cour, cabinet TTLA.

### 15h45. Débats

### 16h15. Props conclusifs

La webconférence sera accessible sur internet, grâce à une diffusion en direct.

La participation est gratuite.

Vous devez vous inscrire au préalable pour recevoir les informations pour vous connecter.

Nous vous attendons nombreux !

### Inscription

<https://applications.unistra.fr/invitation/inscription.php?inscription=oui&time=16092021133853>

### Contact

Institut du travail/  
Université de Strasbourg,  
[tiphaine.garat@unistra.fr](mailto:tiphaine.garat@unistra.fr),  
0368858700

### Les conférences à venir

- » Les mineurs et le préjudice d'anxiété
- » Le cadmium chez Saft
- » L'affaire des suicides de France Télécom